

Communiqué de presse de Manuel VALLS
Président de la Communauté d'agglomération Evry Centre Essonne
Député-maire d'Evry

Manuel VALLS dénonce la duplicité de Nicolas SARKOZY suite à ses annonces médiatiques de suppression de la taxe professionnelle en 2010 à hauteur de 8 milliards d'euros alors que le produit annuel de cet impôt collecté auprès des entreprises s'élève en réalité à 28 milliards d'euros. Il s'étonne d'une telle déclaration au moment où la commission Balladur qui réfléchit à une réforme de la décentralisation doit prochainement remettre ses conclusions.

Manuel VALLS rappelle que la taxe professionnelle est la principale ressource fiscale des collectivités locales, notamment quand il s'agit des intercommunalités à fiscalité propre comme les communautés d'agglomération. Cet impôt permet d'établir un lien étroit entre les entreprises et les collectivités locales qu'il est indispensable de préserver dans le cadre d'une stratégie économique et d'emploi durable sur le territoire.

Manuel VALLS souligne que le gouvernement doit préciser clairement la nature des contreparties financières et indiquer comment il a l'intention de respecter l'article 72 de la Constitution qui précise, depuis 2003, que les collectivités locales doivent disposer d'une part déterminante de ressources fiscales propres.

Manuel VALLS est favorable à une profonde réforme de la fiscalité locale, aujourd'hui contraire à la cohésion sociale et territoriale. Il propose d'intégrer une part des revenus et d'actualiser les valeurs locatives dans le calcul de la taxe d'habitation et des taxes foncières. Il est aussi convaincu que la modernisation de la taxe professionnelle passe par une fusion avec l'impôt sur les sociétés afin de disposer à terme d'une fiscalité homogène et unifiée des entreprises. Il préconise enfin la mise en place de puissants mécanismes de solidarité par une augmentation des fonds de péréquation entre les collectivités locales.